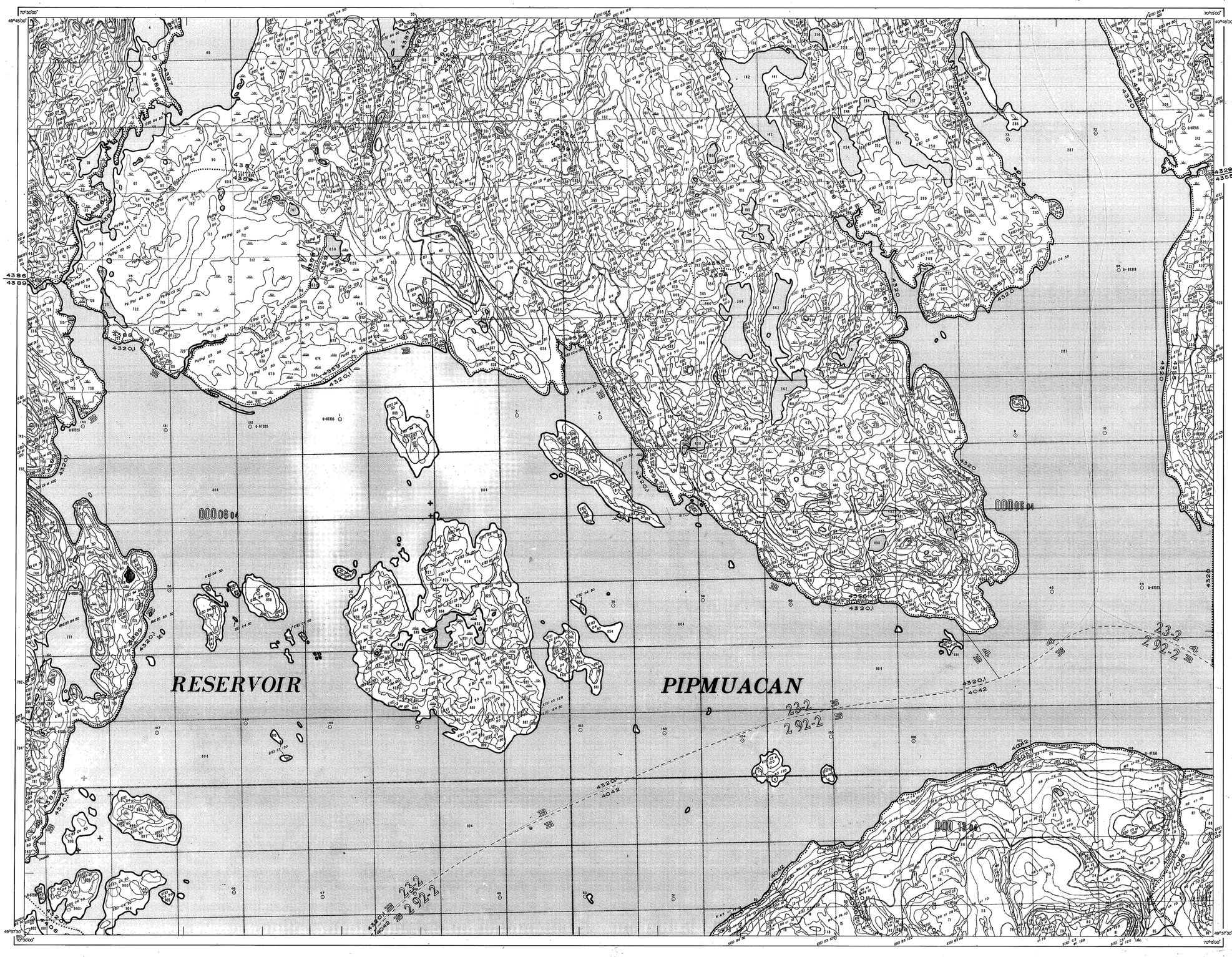

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 — 0,5 — 1,0 — 1,5 — 2,0 — 2,5 — 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise) — LYE
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)	
Résineux	R
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)
— — à pin rouge	R (PR)
— — à pin gris	R (PG)
— — à thuya (cèdre)	R (T)
— — à sapin	R (SA)
— — à mélèze (pinetum)	R (M)
Pessière (épinette noire et/ou épinette rouge occupent plus de 75% de la portée du bois.)	E
— — à thuya (cèdre)	E (T)
— — à sapin	E (SA)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	E (PB)
— — à pin rouge	E (PR)
— — à pin gris	E (PG)
— — à épinette noire	E (E)
— — (plantation d'épinette blanche)	E (P E)
— — (plantation d'épinette de Norvège)	E (P E)
— — (plantation d'épinette noire)	E (P E)
— — (plantation d'épinette rouge)	E (P E)
Sapinière (le sapin et/ou épinette blanche occupent plus de 75% de la portée résineuse)	S (SB)
— — à thuya (cèdre)	S (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	S (PB)
— — à pin rouge	S (PR)
— — à pin gris	S (PG)
— — à mélèze	S (M)
— — à peuplier	S (PE)
— — (plantation de sapin baumier)	SB P
Pinède à pin blanc	
— — — — avec pin rouge (pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)	PB(PR)
— — — — avec thuya (cèdre)	PB (C)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	PB (E)
— — — — avec mélèze	PB (M)
— — — — avec peuplier	PB (PE)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	PB (SB)
— — — — (plantation)	PB P
Pinède à pin rouge	
— — — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)	PR (PG)
— — — — avec thuya (cèdre)	PR (C)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	PR (E)
— — — — avec mélèze	PR (M)
— — — — avec pin blanc	PR (PB)
— — — — avec peuplier	PR (PE)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	PR (SB)
— — — — (plantation)	PR P
Pinède à pin gris	
— — — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)	PG (PR)
— — — — avec thuya (cèdre)	PG (C)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	PG (E)
— — — — avec mélèze	PG (M)
— — — — avec pin blanc	PG (PB)
— — — — avec peuplier	PG (PE)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	PG (SB)
— — — — (plantation)	PG P
Cédrière (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)	C (E)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)
— — à mélèze	C (M)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	C (PB)
— — à pin rouge	C (PR)
— — à pin gris	C (PG)
— — à peuplier	C (PE)
— — à sapin et/ou épinette blanche	C (SB)
— — (plantation de thuya)	TH P
Prucheraie (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pr (PR)
— — à thuya (cèdre)	Pr (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — à mélèze	Pr (M)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Pr (PB)
— — à pin gris	Pr (PG)
— — à pin gris	Pr (PG)
— — à sapin et/ou épinette blanche	Pr (SB)
— — (plantation)	Pr P
Mélèzin (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)	M (M)
— — à thuya (cèdre)	M (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	M (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	M (PB)
— — à pin rouge	M (PR)
— — à pin gris	M (PG)
— — à sapin et/ou épinette blanche	M (SB)
— — (plantation de mélèze européen)	M (L)
— — (plantation de mélèze japonais)	M (L)
— — (plantation de mélèze laricin)	M (L)

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)	Tendance Résineuse	Tendance Feuillue
Mélangés	M (R)	M (F)
— — — — avec pin gris	M (R PG)	M (F PG)
— — — — avec pin rouge	M (R PR)	M (F PR)
— — — — avec résineux	M (R)	M (F)
— — — — avec sapin	M (R SB)	M (F SB)
Bouleau à bouleau blanc avec sapin	BB (R SB)	BB (F SB)
— — — — avec épinette noire ou rouge	BB (R E)	BB (F E)
— — — — avec pin gris	BB (R PG)	BB (F PG)
— — — — avec pin blanc	BB (R PB)	BB (F PB)
— — — — avec pin rouge	BB (R PR)	BB (F PR)
— — — — avec résineux	BB (R)	BB (F)
Bouleau à bouleau jaune avec résineux	BJ (R)	BJ (F)
Feuillu d'essences tolérantes avec pin blanc	F (R PB)	F (F PB)
— — — — avec pin rouge	F (R PR)	F (F PR)
Peupleraie avec sapin	Pe (R SB)	Pe (F SB)
— — — — avec pin gris	Pe (R PG)	Pe (F PG)
— — — — avec pin blanc	Pe (R PB)	Pe (F PB)
— — — — avec pin rouge	Pe (R PR)	Pe (F PR)
— — — — avec épinette noire ou rouge	Pe (R E)	Pe (F E)
— — — — avec résineux	Pe (R)	Pe (F)
Cédrière à thuya (cèdre)	C (R C)	C (F C)
Aulaie-vibaraie	Av (R)	Av (F)
Mélangés à feuillus tolérants	M (R F)	M (F F)
— — — — sur station humide	M (R F)	M (F F)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— — d'essences tolérantes	F (T)
— — d'essences tolérantes	F (T)
— — sur station humide	F (H)
(plantation)	F P
Bouleau à bouleau blanc et/ou bouleau gris	BP
— — à bouleau jaune	BJ
Peuplerale	Pe
Cédrière rouge	Cr
Cédrière blanche	C
— — à bouleau blanc et/ou bouleau gris	C (BP)
— — à bouleau jaune	C (BJ)
— — à peuplier	C (PE)
— — à feuillus d'essences tolérantes	C (F)
— — à feuillus d'essences tolérantes	C (F)
Plantation d'érable à sucre	ES P
— — de bouleau jaune	BJ P
— — de peuplier	PE P
— — de peuplier hybride	PH P
— — de tilleul d'amérique	TI AL

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec	SE
Dénudé et semi-dénudé humide	SH
Aulnaie	A

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	
Ligne de transport d'énergie (emprise)	
Voie ferrée	
Emplacement urbain, camping, aéroport, centre de ski, terrain de golf, etc.	

PERTURBATION

Coupe partielle	CP
Coupe partielle en damier	CD
Coupe partielle par bande	CB
Coupe partielle plus épidémie légère	CE
Chablis partiel	CP
Épidémie légère	EL
Brûlis partiel	BP

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche résineux: ⊖ 14.50% ⊗ 14.9-99%

ORIGINE

Coupe totale	O
Chablis	C
Chablis total	CT
Épidémie sévère	E
Friche	F
Plantation	P

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE CLASSES	FORÊT ÉQUIENNE TIGES DE:	FORÊT ÉTAGÉE CLASSES	FORÊT ÉTAGÉE
10 (ans)	0-50 ans	70-30 (ans)	30-70 (ans)
30 "	25-40 "	80-30 "	30-80 "
50 "	41-80 "	90-30 "	30-90 "
70 "	81-120 "	100-30 "	30-100 "
90 "	121-200 "	100-50 "	50-100 "
120 "	120 et plus	120-70 "	70-120 "

FORÊT RÉSIDENTE

Jr (jeune indigènes): Plus 0.5 dominance de feuil. tolérants, majorité des tiges entre 0 et 30 cm; autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 10 cm.
Vieilleux indigènes: Plus 0.5 dominance de feuil. tolérants, majorité des tiges supérieures de 10 cm; autres peuplements, majorité des tiges vers plus de 10 cm.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	1 (0m-4m)	2 (4m-7m)	3 (7m-10m)	4 (10m-13m)	5 (13m-16m)	6 (16m-19m)
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 60 %	m
Forte	61 à 90 %	f
Très forte	91 et plus	tf
Superficie accessible de pente > 31%		a

N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

CHEMIN DE PENTE

CHARTG. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. GROUPE DRYADE LTÉE. SIGNATURE
CHARTG. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. SIGNATURE

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative 2
Unité de gestion 23*-2
Unité d'aménagement
Unité de sondage 4*
Mode de tenure ou de gestion 000
Bloc d'aménagement 06
Concessionnaire ou autres 04
Bassin hydrographique 3400
Bassin primaire 3
Bassin secondaire
Unité de gestion privée
Municipalité 94900
Division de recensement 9
Municipalité
Cadastre
Parcelle 4320*
Région écologique 11 a
Municipalité régionale de comté M.R.C. 210 FJORD DU SAGUENAY

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Carte forestière { Photographie aérienne: 1987 / Année de publication: 1988 / Année de révision:

Divisions territoriales en date du 1/5/87
Déclinaison magnétique: 21° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

22-E-15 S.E.	22-E-16 S.O.	22-F-13 S.O.
22-E-10 N.E. S.E.	22-E-9 N.O. S.O.	22-F-12 N.O. S.O.
22-E-7 N.E.	22-E-8 N.O.	22-F-5 N.O.

22 E/9 N.O.